



FAVORIT CASA

INFORMATIONS DESTINÉES AUX BÉNÉFICIAIRES D'UNE ASSURANCE DES SOINS.

Parce que la santé passe avant tout

SWICA

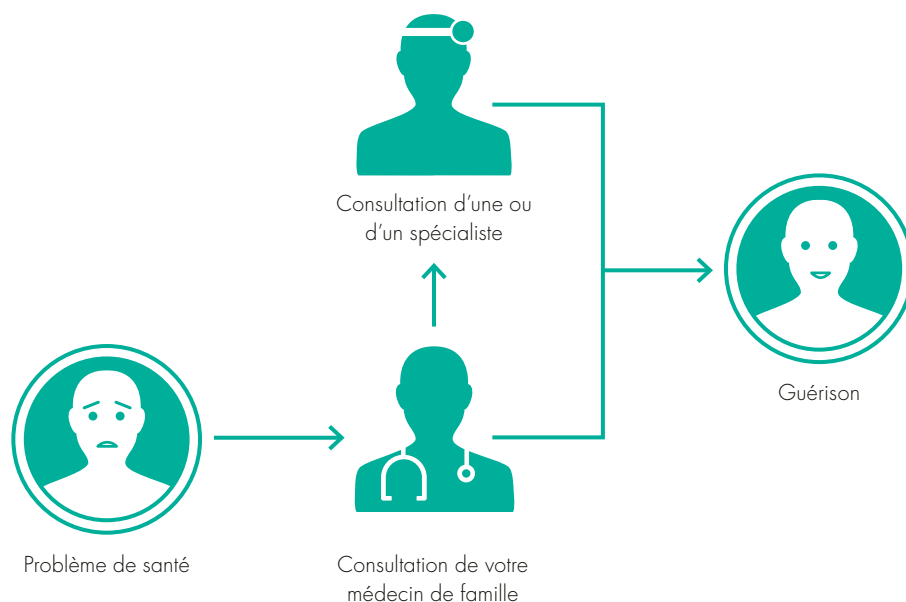
FAVORIT CASA: LE MODÈLE D'ASSURANCE DE BASE INDIVIDUEL.

En optant pour FAVORIT CASA, vous avez choisi une variante très prisée de l'assurance obligatoire des soins, qui vous garantit une couverture étendue.

FAVORIT CASA vous fait bénéficier d'une remise attrayante sur les primes. SWICA est en mesure de vous proposer ces conditions avantageuses car vous vous comportez de manière responsable face à l'offre de prestations médicales. Concrètement, cela signifie que les engagements ci-dessous font partie intégrante de votre contrat d'assurance.

VOILÀ COMMENT FONCTIONNE FAVORIT CASA

- › Vous choisissez votre médecin de famille dans le vaste répertoire des médecins.
- › À chaque nouveau problème de santé, vous consultez votre médecin de famille. Vous discutez avec elle ou avec lui de la procédure à suivre, comme le choix d'une ou d'un spécialiste, d'un hôpital ou d'autres mesures thérapeutiques.



QUESTIONS ET RÉPONSES.

OÙ CONSULTER LE RÉPERTOIRE?

Vous trouverez le répertoire des médecins en ligne, à l'adresse: swica.ch/repertoires

Si vous n'avez pas accès aux répertoires numériques, n'hésitez pas à contacter le service clientèle SWICA.

QUE FAIRE EN CAS D'URGENCE?

Adressez-vous, en premier lieu, à votre médecin de famille. En dehors des heures d'ouverture du cabinet, contactez le centre de télémédecine santé24 au numéro +41 44 404 86 86 ou le service des urgences médicales de votre commune. Informez dès que possible votre médecin de famille du traitement d'urgence.

DANS QUELLES SITUATIONS N'EST-IL PAS NÉCESSAIRE DE CONSULTER VOTRE MÉDECIN DE FAMILLE?

- › En cas d'urgence
- › Les enfants mineurs peuvent se rendre chez la ou le pédiatre sans consultation préalable de leur médecin de famille
- › En cas de consultations chez l'ophtalmologue ou la ou le gynécologue
- › En cas de traitements reçus durant un séjour temporaire à l'étranger

QUE SE PASSE-T-IL SI VOUS NE RESPECTEZ PAS LES CLAUSES DE VOTRE CONTRAT?

Lorsqu'une personne assurée enfreint à plusieurs reprises les conditions prévues, SWICA a le droit de l'exclure de l'assurance FAVORIT CASA pour la fin d'un mois civil. Cette mesure entraîne automatiquement le passage à l'assurance STANDARD conventionnelle.



OÙ OBTENIR UN COMPLÉMENT D'INFORMATIONS SUR VOTRE ASSURANCE MALADIE OU ACCIDENTS?

Pour toute question concernant votre couverture d'assurance, veuillez vous adresser à votre service clientèle SWICA 7x24 h, au numéro indiqué sur votre carte d'assurance SWICA ou sur votre police. Vous trouverez aussi d'autres informations en ligne, à l'adresse: swica.ch

Le versement des prestations est régi par les Conditions générales d'assurance (CGA) et les Conditions spéciales (CS) dont la date d'édition figure sur votre police d'assurance.

DISPONIBLES À TOUT MOMENT

LES SERVICES NUMÉRIQUES DE SWICA.

MYSWICA



LE TRAITEMENT NUMÉRIQUE DES QUESTIONS D'ASSURANCE

- › Carte d'assurance numérique
- › Aperçu individuel des prestations
- › Scanner et envoyer les factures en ligne
- › Envoyer des messages au service clientèle
- › Toutes les données personnelles d'assurance, y compris les prestations

swica.ch/myswica

BENEVITA



LE COACH SANTÉ NUMÉRIQUE ASSORTI D'UN SYSTÈME DE BONUS

- › Des contenus intéressants et des conseils sur le thème de la santé
- › Des challenges quotidiens motivants
- › Des points à cumuler pour bénéficier d'offres et de réductions attrayantes

swica.ch/benevita

BENECURA



LE CONSEIL SANTÉ NUMÉRIQUE ASSORTI DU SYMPTOMCHECK

- › SymptomCheck et CheckPrévention assortis de recommandations personnalisées
- › Dossier santé pour l'archivage sécurisé de vos données et documents
- › Répertoire des spécialistes
- › Lexique médical et des médicaments

swica.ch/benecura

Téléchargez maintenant toutes les applications SWICA:



À VOTRE SERVICE 365 JOURS PAR AN, 24 HEURES SUR 24.

Téléphone 0800 80 90 80 / swica.ch

SWICA